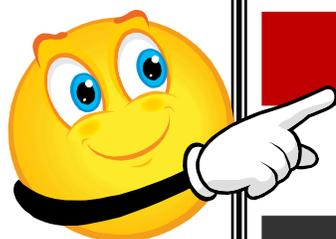


# CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES  
À TOUS LES DÉLÉGUÉS  
DE L'A.P.L.

**AVIS DE CONVOCAATION**  
**BUREAU DES DÉLÉGUÉS**  
**Séance ordinaire**

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



**LE MERCREDI, 12 JANVIER 2022**

**19 h 00**

Accueil à compter de 18 h 15

**TEAMS**

La rencontre de l'équipe « Bureau des délégués » a été planifiée dans TEAMS.

- Si vous n'êtes pas membre de cette équipe, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous afin que nous puissions vous y ajouter.



[Procédure pour rejoindre une réunion de L'APL dans TEAMS. \(Mise à jour 28 janvier 2021\)](#)

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021;
3. *Constitutions et règlements de L'APL*;
4. Acceptation des nouveaux membres;
5. Vacance au CE;
6. Négo 2020 - bilan;
7. Assurances;
8. Journée internationale des femmes;
9. Informations;
10. Questions diverses...
11. Nouvelles de mon milieu

Guy Poissant, 1<sup>er</sup> vice-président  
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)  
36, boul. Taschereau – CP 36  
La Prairie QC J5R 3Y1  
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Courriel : z27\_lignery@aplcsq.net  
SiteWeb : www.lignery.ca

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE VIRTUELLE (COVID-19) DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 12 JANVIER 2022 À 19 HEURES 00 MIN., SOUS LA PRÉSIDENCE DE GUY POISSANT.

## - ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
  2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021;
  3. *Constitutions et règlements de L'APL*;
  4. Acceptation des nouveaux membres;
  5. Vacance au CE;
  6. Négo 2020 - bilan;
  7. Assurances;
  8. Journée internationale des femmes;
  9. Informations;
  10. Questions diverses...
  11. Nouvelles de mon milieu
- a)

## PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-930-04)

Provost, Martine, présidente  
Poissant, Guy, 1<sup>er</sup> vice-président  
D'Amour, Kim, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Hébert, Sophie, secrétaire générale  
Amyot, Stéphanie  
B.-Tardif, Julie  
Bédard, Maxime  
Bélanger, Sylvie  
Benoit, Mélanie  
Bergevin, Isabelle  
Besse, Martin  
Bouchard, Marie-Andrée  
Boudreau, Denis  
Boudreau, Florence  
Bourdeau, Mélissa  
Bourdon, Véronique  
Bourgoin, Nathalie  
Boursier, Annie-Claude  
Boutet, Christine  
Brassard, Véronique  
Brunette, Stephanie  
Cayer, Réal  
Chamberland, Martine  
Champagne, Catherine  
Champagne, Sylvain  
Charest, Caroline  
Charron-Bédard, Véronique

Chauvin, Steve  
Choquette, Anic  
Cloutier, Sébastien  
Couture, Michelle  
Crête, Roxanne  
Dénier, Caroline  
Désautels, Jocelyne  
Deschamps, Sylvie  
Drapeau, Nathalie  
Dupré, Patrick  
Fontaine, Diane  
Fontaine, Shirley  
Fortin, Julie  
Fortin, Mylène  
Gélinas, Manon  
Gervais, Jean-Simon  
Girard, Marie-Josée  
Girard, Marilyn  
Goulet, Michèle  
Grondin, Chantal  
Laberge, Isabelle  
Lafontaine-Côté, Marie-Claude  
Lagarde, Brigitte  
Lapierre, Isabelle  
Lapierre, Véronik  
Lapré, Karine  
Laroche, Eric

Lauzon, Cédric  
Leclerc, Annie  
Leclerc, Chantal  
Leduc, Marie-Josée  
Lefebvre, Amélie  
Lefebvre, Hélène  
Lespérance, Anick  
Létourneau, Julie  
Lévesque, France  
Longtin, Annie  
Maionneuve-Trudeau, Joëlle  
Martin, David  
Meunier, Marc-Étienne  
Normandin, Marc  
Paquette, Sophie  
Paquin, Francis  
Paquin, Joël  
Pelletier, Jennyfer  
Pepin, Patrick  
Pinsonneault, Marie-Josée  
Pleau, Julie  
Poirier, Chantal  
Proulx, Sylvie

Reid, Philippe  
Reimnitz, Manon  
Renaud, Hélène  
Richard, Mathieu  
Riendeau, Julie  
Ross, Sylvie  
Roy, Mélanie  
Roy, Sébastien  
Sabri, Ani  
Savoie, Jérôme  
Simoneau, Maude  
Slobie, Mélanie  
St-Jean, Valérie  
St-Pierre, Annie  
Tredémy, Karine  
Tremblay-Duchaine, Claudia  
Van Winden, Nancy  
Venne, Jean-Marc  
Verreault, Michel  
Zimmermann, Stéphanie

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

12-01-BDD-21-22-1493

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Stéphanie Brunette, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

### **2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2021**

12-01-BDD-21-22-1494

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Manon Gélinas, que le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021 soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. CONSTITUTIONS ET RÈGLEMENTS DE L'APL**

Martine Provost et Sophie Hébert présentent une partie des « *Constitutions et règlements A.P.L.* » notamment ce qui a trait au fait de devenir membre. Martine Provost explique également la formule « *RAND* ».

#### **4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Sophie Hébert explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements A.P.L.*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

12-01-BDD-21-22-1495

Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Philippe Reid que la candidature de Marie Goreth Nduwayo soit soumise au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

12-01-BDD-21-22-1496

Il est proposé par Valérie St-Jean, appuyée par Eric Laroche que les personnes dont les noms suivent soient acceptées comme membres de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

#### **NOUVEAUX MEMBRES**

Bahl, Annie  
Bayard, Lorraine  
Bleau, Éric  
Condotto, Marina Andrea  
Gauvin, Julie  
Grégoire, Andréanne  
Hainault, Alexia  
Hall, Ariane  
Hassnoun, Siham  
Lemieux, Mélissa  
Lemire, Carine  
Martel, Geneviève  
Morin, Marie-Anick  
Morrissette, Julie  
Rodrigues, Clara  
Venancio, Camille

#### **5. VACANCE AU CONSEIL EXÉCUTIF**

Sophie Hébert procède à la formation du Comité d'élection en prévision de combler la vacance au Conseil exécutif qui se tiendra en février 2022.

Elle précise que les modalités du scrutin lors de l'élection seront dévoilées sous peu.

12-01-BDD-21-22-1497

Il est proposé par Chantal Leclerc, appuyée par Hélène Renaud que la candidature d'Eric Laroche soit retenue comme président d'élections.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

12-01-BDD-21-22-1498

Il est proposé par Martin Besse, appuyé par Stéphanie Brunette que la candidature Francis Paquin soit retenue comme secrétaire d'élections.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

12-01-BDD-21-22-1499

Il est proposé par Stéphanie Brunette, appuyée par Marc Normandin que la candidature de Patrick Dupré soit retenue comme scrutateur d'élections.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

12-01-BDD-21-22-1500

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Francis Paquin que la candidature de Karine Tredémy soit retenue comme scrutateur d'élections.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. NÉGO 2020 - BILAN**

Guy Poissant explique que la négo 2020 est maintenant terminée, que l'entente 2020-2023 prendra fin le 30 mars 2023 et que

Nous devons déjà préparer la prochaine négo en :

- dressant le bilan de la dernière ronde de négociation;
- se projetant vers la prochaine ronde.

Ainsi, il met la table pour que les personnes déléguées puissent faire le bilan de négociation sectorielle et de la mobilisation en complétant un FORMS pour chaque sujet. Pour soutenir les personnes déléguées dans cette tâche, il présente le bilan de la négociation sectorielle suivant :

## **Bilan et perspectives**

Il faut analyser :

- la formule utilisée lors de la dernière négo;
- la mobilisation qui a été menée

Dresser les constats (positifs et négatifs)

Préparer les différentes consultations à venir.

## **Bilan**

Construire notre prochain cahier de demandes

- Matières sectorielles (enseignants seulement) FSE
- Matières intersectorielles (scolaire, collégial, santé, fonction publique) CSQ

## **Les principales « vagues » de la négociation de la convention collective 2020-2023 – Résumé factuel**

1<sup>re</sup> vague : les préparatifs (automne 2018 à décembre 2019)

2<sup>e</sup> vague : début de la négociation « traditionnelle » (janvier 2020 à mars 2020)

3<sup>e</sup> vague : le « tsunami » et le 1<sup>er</sup> faux blitz (mars 2020)

4<sup>e</sup> vague : la table « dédiée à la réussite éducative » (avril à juin 2020)

5<sup>e</sup> vague : la léthargie patronale et le fourbissage des armes syndicales (été 2020 à janvier 2021)

6<sup>e</sup> vague : vers la conclusion (février 2021 à mai 2021)

### **1<sup>re</sup> vague : les préparatifs (automne 2018 à décembre 2019)**

Première phase de consultation (automne 2018)

- plus de 9 600 réponses
- 97 % des personnes répondantes confirment que les trois enjeux identifiés doivent être au cœur de la négociation;
  - o lourdeur et complexification de la tâche
  - o précarité et entrée dans la profession
  - o rémunération

Groupes de discussion (automne 2018 et hiver 2019)

Deuxième phase de consultation (hiver 2019)

Dépôt des demandes syndicales (octobre 2019)

Dépôt des demandes patronales (décembre 2019)

### **Constats**

- première consultation : confirmation claire des grands axes de la négo;
- deuxième consultation : taux de réponses plus élevé que la première consultation;
- les groupes de discussion ont permis de mieux comprendre certains enjeux et d'obtenir des témoignages vivants;
- les attentes du personnel enseignant n'ont jamais été aussi élevées
  - o condition économique + appui des médias et de la population + épuisement et exaspération du personnel enseignant
- difficile d'établir un ordre de priorité entre :

- les demandes salariales
- l'amélioration des conditions d'exercices ou un allègement de la tâche.

Ce questionnement demeurera d'ailleurs présent tout au long de la négociation.

## **2<sup>e</sup> vague : début de la négociation « traditionnelle » (janvier 2020 à mars 2020)**

Cette étape très brève a pris fin le 12 mars 2020.

L'équipe de négo venait de terminer la présentation de nos demandes respectives.

### **Constat**

On ne saura jamais comment se serait déroulée la négo sans ce revirement de situation.

## **3<sup>e</sup> vague : le « tsunami » et le 1<sup>er</sup> faux blitz (mars 2020)**

Début de la pandémie de COVID-19, mesures de confinement, crise sanitaire, économique et sociale, etc.

Effondrement prévisible des finances publiques.

Demande de suspension de la négociation, puis revirement : demande d'accélération jusqu'à la fin mars.

Début de la négociation sur ZOOM, avec la même équipe patronale.

Seules les demandes sans incidence financière peuvent être discutées (1<sup>er</sup> faux blitz).

### **Constats**

Le gouvernement était prêt à utiliser le contexte pandémique :

- pour exercer une pression sur les organisations syndicales
- en faisant preuve d'un total manque de respect pour ses employées et employés (même s'il qualifiait publiquement d'anges certains d'entre eux);
- en négociant sur la place publique;

## **4<sup>e</sup> vague : la table « dédiée à la réussite éducative » (avril à juin 2020)**

Nouvelle équipe patronale sous l'égide du Secrétariat du Conseil du trésor, dont le CPNCF est pratiquement exclu.

Nouveau dépôt syndical (29 avril 2020)

Nouveau dépôt patronal (22 mai 2020)

Nouveau dépôt syndical (9 juin 2020)

Pression patronale à la table pour un règlement avant l'été (2<sup>e</sup> faux blitz)

## **Constats**

L'offre patronale a été rendue publique le 22 mai 2020 par le Conseil du trésor sur son site Internet.

Au Bureau des délégués du 2 juin 2020, présentation aux personnes déléguées de l'offre globale de la partie patronale.

Les enseignantes et les enseignants ont réitéré, à 98 %, leur désir d'obtenir des améliorations dans les 4 grands domaines suivants :

- la composition de la classe et les services aux élèves HDAA;
- la lourdeur de la tâche;
- la rémunération (dont une majoration de l'échelle de traitement pour tout le personnel enseignant);
- la précarité et l'entrée dans la profession.

## **5<sup>e</sup> vague : léthargie patronale et fourbissage des armes syndicales (été 2020 à janvier 2021)**

Demande de médiation par la partie syndicale (été 2020)

- passage obligé pour l'obtention du droit de grève.

Nouveau dépôt patronal (23 octobre 2020) qui comporte davantage de retours en arrière que d'avancées.

## **Constats**

L'APL convoque ses membres à une assemblée générale extraordinaire le 27 octobre 2020

- les membres se prononcent en faveur de 5 jours de grève pour mettre de la pression sur le gouvernement

## **6<sup>e</sup> vague : vers la conclusion (février 2021 à mai 2021)**

Nouvelle table « restreinte » (février à mai 2021)

Après une rencontre entre mesdames Sonia Lebel, Josée Scalabrini et Sonia Éthier, invitation de la ministre à entrer dans une accélération de la négociation en mode exploratoire avec une nouvelle équipe patronale « restreinte » (4 personnes).

Début de travaux laborieux

Première grève « innovante » (14 avril 2021)

Annonce le 14 avril 2021 en soirée d'une entente de principe entre le gouvernement et la FAE.

La FSE poursuit les discussions dans l'objectif principal d'obtenir de plus grandes avancées en lien avec l'allègement de la tâche (17 avril).

Annonce d'une deuxième grève innovante « grève innovante » le 27 avril 2021.

Proposition de règlement sectoriel obtenue le 21 avril, le 23 avril, décision de soumettre cette proposition de règlement sectoriel aux assemblées générales.

L'APL convoque ses membres à une assemblée générale extraordinaire le 12 mai 2021

- les membres de L'APL rejettent la proposition de règlement dans une proportion de 53 %.

La FSE accepte la proposition de règlement sectoriel dans une proportion de 74 %, malgré son rejet par trois syndicats affiliés, dont L'APL.

Le Conseil fédéral de la FSE du 17 mai 2021 confirme la conclusion d'une entente de principe sectorielle.

## **Constats**

La négo a permis de faire des avancées significatives sur la rémunération (échelle salariale des enseignantes et des enseignants)

- sommes récurrentes d'au moins 225 M\$

Par contre, la négo nous a laissé sur notre appétit concernant la réduction de la tâche

- sommes récurrentes de 119 M\$

En respect du bilan de la négociation de 2015, nous avons refusé de nous inscrire dans un calendrier de négo avec une date butoir.

La grève innovante a permis de déstabiliser la partie patronale qui a utilisé des recours juridiques.

La négo a débuté dans un contexte de surplus budgétaire de 6 milliards.

Elle s'est terminée dans un contexte où le déficit annoncé par le gouvernement s'élevait à plus de 12 milliards.

Guy Poissant invite les personnes déléguées à répondre à la consultation de type FORMS dont les questions générales sont :

- Êtes vous en accord avec la démarche utilisée par vos représentants lors de la négo 2020?
- Êtes-vous en accord avec le bilan de la négociation sectorielle 2020-2023?

## **Puis il présente le bilan de la mobilisation suivante :**

### **Bilan de la mobilisation**

Les revendications en vue du renouvellement de la convention collective demandent :

- un soutien constant des membres;
- des actions collectives concrètes;
- un appui à nos équipes de négociation.

La mobilisation des membres.

Le plan de mobilisation de la négo 2020 a été construit à partir :

- du bilan de la dernière négociation de 2015;
- des commentaires reçus en réseau RAM;
- des échanges en Conseil fédéral

Rappel des événements :

- en réchauffement dès 2018

- la construction du plan de mobilisation
- un plan qui doit s'adapter à la pandémie
- les actions de visibilité
- d'autres façons d'innover
- des actions de perturbation qui dérangent
- la grève innovante

## **En réchauffement dès 2018**

La campagne « Pour l'École publique » (PEP)

- pancartes électorales, banderoles et tracts
- un site Web présentant les propositions des partis en matière d'éducation
- une campagne publicitaire à la télé et sur les médias sociaux

La poursuite de la campagne « Prof, ma fierté! »

Des entrevues réalisées sur différents thèmes

- la surcharge de travail
- la violence en milieu scolaire
- les enjeux propres à la FGA et à la FP

Un colloque « Maître de notre profession »

Une participation de 500 profs en mai 2019 à Laval

Campagne publicitaire nationale à la radio et sur les médias sociaux (automne 2019)

Leçon de géographie, de mathématiques, etc.

Faire connaître à l'ensemble de la population nos 4 grandes priorités

1. Composition de la classe et services aux élèves HDAA
2. Lourdeur et complexification de la tâche
3. Précarité et insertion professionnelle
4. Rémunération

## **La construction du plan de mobilisation**

En cohérence avec le bilan de la négo 2015 et après avoir consulté le réseau des responsables de l'action-mobilisation (RAM) :

- Maintien du slogan « L'école à bout de bras » (en filigrane);
- Maintien de la stratégie décentralisée et l'approche par paniers d'actions;
- Maintien de notre association avec le réseau scolaire de la CSQ (FPSS et FPPE);
- Limite du nombre d'actions dans les écoles au cours desquelles les enseignantes et les enseignants se placent en confrontation directe avec leur direction.

Au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- FSE (CSQ) : enseignantes et enseignants
- FPPE (CSQ) : psychologues, psychoéducateurs, conseillers pédagogiques, etc.

\* Le personnel de soutien (TES, service de garde, secrétaires, entretien) est syndiqué SCFP 3280 et affilié à la FTQ.

## **Un plan qui doit s'adapter à la pandémie**

Le plan de mobilisation adopté en décembre 2019 est lancé à l'hiver 2020

- Distribution des T-shirts et des sacs APL
- Action de visibilité sur le terrain et traque de ministres du gouvernement caquiste

En mars 2020, le plan de mobilisation est suspendu

- Impossible de tenir des rassemblements

En juin 2020, le conseil fédéral de la FSE se prononce en faveur d'une campagne publicitaire en trois volets :

- une publicité nationale à la radio;
- des publications sur les médias sociaux;
- des publicités écrites dans les journaux locaux et nationaux.

## **Les actions de visibilité avant la pandémie**

En demandant aux enseignantes et aux enseignants de porter le T-shirt de la négociation tous les jeudis à compter de janvier 2020.

En manifestant sous le thème de la flamme enseignante devant les bureaux du Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) lors du dépôt des demandes syndicales.

En organisant une partie de hockey dans la rue et une marche sur la colline Parlementaire lors de la première rencontre de négociation.

En habillant les statues de l'Assemblée nationale avec le T-shirt de la négociation lors d'un commando (réseau scolaire).

En mettant en place un comité d'accueil aux députés de la CAQ lors de leur caucus dans les Laurentides.

En suivant le premier ministre et le ministre de l'Éducation dans leurs déplacements, notamment en Estrie, en Montérégie et dans Charlevoix.

Parution dans les 3 médias locaux

- Le Soleil de Châteauguay
- Le Reflet
- Le Coup d'œil

Sur les 2 plateformes

- format papier
- format web des journaux
- format web géolocalisé

En organisant une opération d'installation de banderoles (caricature des masques) à la grandeur du Québec.

En faisant connaître Ed dans des événements publics (commando dans un centre commercial, présence au Carnaval de Québec et à des matchs de hockey de la LNAH et de la LHJMQ, etc.).

Invitation à assister à un match des Grenadiers (vendredi 13 mars).

Le commando « Le double visage de Legault et Roberge »

Installation de banderoles

- Châteauguay
- St-Rémi
- St-Constant
- La Prairie
- Napierville

Des plantations de fanions près des sièges sociaux des centres de services scolaires (CSS), de la Fédération des centres de services scolaire du Québec (FCSSQ) ou des bureaux de députés de la CAQ.

Des coups d'éclat dans des magasins et des épiceries.

Aller à la rencontre des élus de la CAQ dans leurs déplacements.

Opération « J'PRENDS D'LAIR »

Opération « Attache ta tuque »

Pour ces opérations, 5 prix de 100 \$ ont été versés au budget de délégué des écoles gagnantes.

Les commandos APL

De l'impressionnante projection de plus de 100 pieds sur le Complexe G.

Du convoi d'autobus et de la livraison de sapons de Noël au premier ministre et au Conseil du trésor (collaboration avec la CSQ).

Des livraisons de popcorn et de banderoles à l'Assemblée nationale et dans certains bureaux de ministres ailleurs au Québec.

### **D'autres façons d'innover**

Création de ED : mettre en valeur son caractère insolent et irrévérencieux :

- outil de communication pour les médias sociaux
- il a permis d'exprimer un ras le bol et la frustration du personnel enseignant

Concours de mèmes lancé par la FSE

- première action de mobilisation 100 % réseaux sociaux

### **Des actions de perturbation qui dérangent**

Automne 2020

Les premières actions de perturbations sont lancées à tour de rôle :

- en pédagogie, je fais du télétravail;
- on se déconnecte;
- ne touche pas à mes pédagogos

Ces actions ont permis une gradation dans l'intensité de nos moyens de pression.

Ces actions étaient d'ailleurs en vigueur pendant la période au cours de laquelle se sont tenues les assemblées générales pour la recherche des mandats de grève.

## **La grève innovante**

Après le travail effectué par :

- les ressources de la CSQ;
- les ressources de la FSE;
- le réseau des RAM.

Après consultation, les membres des différents syndicats affiliés à la FSE, dont L'APL fait partie

- la grève innovante suscite le plus d'enthousiasme

Un premier mouvement de grève de courte durée a lieu le 14 avril de 8h à 9h30.

La partie patronale est déstabilisée : une injonction est déposée en cour supérieure.

La cour supérieure n'avait pas la compétence d'entendre la partie patronale : une requête est déposée au Tribunal administratif du travail (TAT).

Au moment où avaient lieu ces batailles juridiques d'urgence, plusieurs CSS ont décidé de suspendre les cours en présentiel pour l'ensemble de la journée du 14 avril, même si la grève des profs s'est terminée à 9h30.

Au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, la journée de classe est décalée.

## **Constats et perspectives**

Que retiendrons-nous de la mobilisation qui s'achève et qui a été marquée par la pandémie?

Quels éléments souhaitons-nous conserver lors de la prochaine ronde de négociations qui reviendra rapidement?

Les personnes déléguées sont alors invitées à répondre aux deux formulaires FORMS d'ici le 21 janvier 2022. L'APL souhaite recueillir l'avis d'au moins une personne déléguée par école ou centre.

## **7. ASSURANCES**

Guy Poissant fait un suivi de la campagne de réadhésion aux régimes complémentaires d'assurance de L'APL – Police 8752 avec Desjardins Assurances.

- la campagne de réadhésion est terminée depuis le 6 décembre 2021 ;

- tous les formulaires de réadhésion reçus ont été traités ;
- la compilation des données a été acheminée à Desjardins Assurances le 17 décembre 2021 ;
- Desjardins Assurances a été en mesure de traiter plus de 2 000 certificats d'assurance des membres de L'APL pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- toutes les protections demandées au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont présentement en vigueur ;
- la façon la plus rapide et la plus simple d'obtenir cette confirmation sans attendre votre attestation (version papier) est d'accéder à votre dossier « en ligne » sur le site sécurité de Desjardins Assurances destiné aux adhérents.
- voir le Communiqué APL #08

## **8. JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

Kim D'Amour donne des informations sur la journée du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes et la vente d'épinglettes au profit de la l'organisme « La rue des femmes ».

## **9. INFORMATIONS**

Martine Provost, Guy Poissant et Kim D'Amour donnent de l'information sur :

- le sondage de la FSE;
- des sessions pour les nouveaux temps pleins et temps partiel;
- de l'affectation 2022-2023;
- de l'enseignant mentor;
- de la consultation – journées pédagogiques (2021-2022 et 2022-2023) dont le contenu sera déterminé par les enseignantes et les enseignants;
- de la campagne « *Prof de métier* » (2) Facebook;
- du concours, prise 2, « *Histoire de profs* » de « *Prof! ma fierté* » (2) Facebook;
- de la situation en Haïti.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

### **a) Budget pour les groupes à plus d'une année d'études**

Le Centre de services a reçu la confirmation de ces budgets selon L'APL, ces sommes devraient déjà être disponibles. L'APL a déjà transmis l'information aux enseignantes de ces groupes.

### **b) Enseignement virtuel le 21 décembre 2021**

On invite les membres des écoles où il y a eu de l'enseignement à distance le 21 décembre à s'identifier.

### **c) Direction d'école dans TEAMS**

On invite les membres des écoles où les directions d'école ont demandé à être ajoutées comme propriétaire du TEAMS des enseignants à s'identifier.

### **d) Journées de tempête VS le télétravail**

L'APL a posé la question au Centre de services, mais n'a obtenu aucune réponse. L'APL relancera le Centre de services. Pour L'APL, quand c'est fermé, c'est fermé !

- e) **Retour en classe le 17 janvier 2022 et pénurie d'enseignants à cause de la COVID**  
Sondage d'aujourd'hui : L'APL a été informé du sondage aujourd'hui. L'APL réfère aux consignes applicables en milieu scolaire.
  
- f) **CO<sub>2</sub> en classe trop élevé : que faire ?**  
L'APL a déjà adressé ces questions au Centre de services afin d'obtenir un protocole clair. Nous sommes toujours en attente.
  
- g) **Formation continue : argent supplémentaire pour 2022-2023 et comptabilisation des heures d'enseignement pour les précaires et les retraités qui reviennent enseigner.**  
Budget supplémentaire : Les budgets sont les mêmes depuis très longtemps, c'est un objet de négociation.

Pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire, ou pour les enseignantes et enseignants retraités qui reviennent faire de l'enseignement, toutes les heures sont comptabilisées. Selon le statut de la personne (contrat temps partiel, leçon, suppléance) ces heures donneront les avantages associés en fonction de la convention. Le fait d'être légalement qualifié ou non fait également une différence.

- h) **CAP obligatoire**  
Ce n'est pas obligatoire de participer à une CAP à moins que ce fût inscrit dans les normes et modalités de l'école ou du centre. Si on vous assigne dans une CAP, vous devez y aller, mais le niveau d'implication vous appartient. Vous devriez avoir du temps dans votre tâche ou être libéré.

**10. NOUVELLES DE MON MILIEU**

À 22 H 02 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.

---

---

---

---

---

---

---

---